



**DOSSIER DE PRESSE  
2024**



# La transition du tourisme fluvial s'accélère

**Contacts presse**

**Voies navigables de France**  
Julie Cousein  
06 98 36 41 64  
julie.cousein@vnf.fr

**Agence Maarc**  
Pauline Carde  
06 32 03 22 55  
pauline.carde@maarc.fr

Ando Razakarisoa  
09 72 22 00 68  
ando.razakarisoa@maarc.fr

# SOMMAIRE

## COMMUNIQUE : VNF MOTEUR DES TRANSITIONS DU TOURISME FLUVIAL ET FLUVESTRE

### I/ LES ENJEUX MULTIPLES DU TOURISME FLUVIAL

L'impact économique du tourisme fluvial

Un secteur en transition avec des potentiels à exploiter

En 2024, les loueurs adoptent le HVO

VNF accompagne la transition énergétique

Et développe les services à quai

### II/ UN TOURISME QUI FAIT LE LIEN ENTRE L'EAU ET LES TERRITOIRES

Une collaboration étroite avec les territoires

Les activités fluvestres, un potentiel à développer

Des sites remarquables accessibles à tous

### III/ SLOWW! LES RENCONTRES DU TOURISME FLUVIAL ET FLUVESTRE LES 21 ET 22 JANVIER 2025 A AGEN

## [SLOW TOURISME] VNF MOTEUR DES TRANSITIONS DU TOURISME FLUVIAL ET FLUVESTRE

VNF est le gestionnaire d'un réseau national de **6 700 kms de fleuves, canaux et rivières**. L'eau de ce réseau est mobilisée pour contribuer au développement durable des territoires. Le réseau navigable fait partie intégrante des villes et villages qu'ils traversent et relient. Le réseau navigable et le domaine public associé contribuent tant au dynamisme économique qu'aux loisirs et à la qualité de vie des habitants.

Il s'agit notamment pour VNF d'y faciliter l'installation d'activités touristiques et de loisirs respectueuses de leur environnement et contributives à l'économie locale : **navigation, plaisance, activités nautiques, guinguettes, hébergements insolites...** Ces activités s'expriment sur l'eau, mais aussi sur une partie des 40 000 hectares de domaine public fluvial confiés à VNF.

Ce sont autant d'espaces grâce auxquels Voies navigables de France entend développer, avec les territoires et les acteurs économiques, le tourisme fluvial et les activités fluvestres.

Injonction à prendre son temps et source d'inspirations le tourisme fluvial représente actuellement **1,4Mds d'euros par an de retombées économiques, sans compter les retombées liées aux activités nautiques, sportives et fluvestres**.

Verdissement et transition énergétique, nouvelles propositions touristiques profitant de l'articulation entre l'eau et les territoires, il s'agit pour VNF d'accompagner et accélérer les mutations et transitions en cours tout en tenant compte des adaptations à mener face aux effets du changement climatique.



### Un terrain de jeu idéal pour le slow tourisme

Prendre son temps, vivre une expérience en pleine nature, découvrir les territoires autrement, loin de chez soi ou à sa porte... Tout simplement ralentir, c'est ce que l'on retrouve derrière la tendance et les aspirations grandissantes pour le «slow tourisme».

En la matière les fleuves, rivières et canaux constituent un terrain de jeu idéal pour celles et ceux qui aspirent à vivre une expérience authentique.

Le tourisme fluvial et fluvestre répond pleinement à la démarche du tourisme durable et notamment à l'objectif de « développer la fréquentation dans l'espace et dans le temps ».

Dans le temps car la saison touristique fluviale dure actuellement 32 semaines d'avril à fin octobre, avec un intérêt marqué de la clientèle pour des séjours au printemps et en automne.

Mais aussi dans l'espace car loin de la foule, **les fleuves, rivières et canaux proposent une alternative crédible au match mer VS montagne.**

C'est un tourisme qui est particulièrement contributif aux territoires ruraux : 63% des retombées économiques du secteur sont enregistrées hors des grandes métropoles, et bien évidemment du littoral. De la location de plaisance à 6 personnes à la croisière jusqu'à 150 personnes, le fluvial est un tourisme plus intimiste et à taille humaine.

VNF, à travers ses équipes dédiées au tourisme présentes localement, accompagne les opérateurs et territoires dans l'évolution de leur offre et de leur adaptation. Il s'agit de mettre en synergie les projets et les attentes sociétales en matière de tourisme. Par exemple, le fluvial permet de répondre à l'aspiration de combiner aventures et retour aux sources

### La transition verte du secteur

VNF a pour objectif d'accompagner les efforts encore à mener pour un tourisme plus écologique. Cela passe par l'accompagnement à la transition énergétique des bateaux et unités fluviales, au développement de services à quai pour limiter les consommations et l'impact des activités de navigation sur l'environnement par un maillage des territoires en équipements respectueux de l'environnement.

VNF accompagne et soutient les acteurs du tourisme fluvial qui accélèrent leur mutation : **bateaux électriques, bornes électriques, recours au bio-carburant, collecte des déchets et des eaux usées... la transition verte est en bonne voie.**

**Pour inciter cette mutation, VNF poursuit son accompagnement des projets de verdissement des bateaux et a mis en place depuis janvier 2024, une tarification plus avantageuse de ses péages pour les bateaux zéro émission et ceux utilisant le HVO<sup>1</sup> comme énergie de propulsion.**

Le réseau fluvial est également le support idéal au développement d'activités en connexion avec la nature et dans le respect des écosystèmes, comme le tourisme à vélo ou les activités nautiques particulièrement complémentaires au réseau navigable. Au-delà de la valorisation de ses terrains et bâtiments au profit de l'attractivité territoriale, VNF travaille main dans la main avec les acteurs locaux pour co-construire une offre cohérente à l'échelle d'un site ou d'un itinéraire pour un développement concerté, coordonné et harmonieux des territoires.



## À PROPOS DE VOIES NAVIGABLES DE FRANCE

**Voies navigables de France (VNF)** est un établissement public opérateur de l'Etat en charge de la transition écologique dans le fluvial.

Il gère un réseau de 6700 km de canaux, fleuves et rivières qui irriguent les territoires et répond à plusieurs usages : environnementaux, sociaux et économiques.

Ses 4000 agents régulent finement la ressource en eau dans l'intérêt général et le respect de l'environnement.

Voies navigables de France crée également les opportunités de développement des activités sur et autour du fleuve et favorise la transition de notre société vers de nouveaux modèles économiques et écologiques en faveur du fret bas carbone et du tourisme durable.

[www.vnf.fr](http://www.vnf.fr)



VNF - Voies navigables de France



VNF\_officiel

<sup>1</sup> Bio-carburant à base d'huile végétale qui permet de diminuer jusqu'à 87% les émissions de GES au cours du cycle de vie du carburant par rapport au gazole.



15

LOCABOAT  
www.locaboat.fr

PX F65053 F



## I/ LES ENJEUX MULTIPLES DU TOURISME FLUVIAL

Les 6 700 kms de fleuves, de rivières et de canaux du réseau VNF sont les espaces précieux d'un tourisme vert, authentique, loin de la foule. VNF développe le tourisme « fluvestre », qui allie fluvial et terrestre, activités sur et au bord de l'eau : la navigation professionnelle (croisière, excursion ou plaisance locative) ou de plaisance, le nautisme, mais aussi le vélo ou la randonnée sur les chemins de halage, la découverte du patrimoine culturel et gastronomique.

Concourant à l'amélioration du cadre de vie, la voie d'eau et ses abords deviennent un espace attractif et durable au bénéfice de tous usagers, touristes comme riverains. Le fluvial concourt ainsi à l'aménagement des territoires et au renforcement de leur attractivité.

Ce phénomène génère aujourd'hui d'importantes retombées économiques qui restent peu connues : le secteur du tourisme fluvial produit en effet **1,4 milliard d'euros de retombées économiques au bénéfice direct des territoires**, grâce à l'activité d'acteurs privés qui enregistrent **15,6 millions de journées/passagers** et réalisent un chiffre d'affaires global de **723 millions d'euros** et représentent **6 100 emplois directs** (hors covid - selon une étude publiée par VNF en 2020 en cours d'actualisation).

### **De nombreux gisements de croissance existent pour les prochaines années.**

Sur l'eau avec le développement de croisières (en groupe ou en individuel), d'excursion et de plaisance locative ou privée. Mais aussi sur terre avec le développement d'activités sur le domaine public fluvial : guinguettes, hébergements insolites, restaurant, tiers lieux, services dédiés à l'itinérance vélo.

Sans oublier les activités fluvestres, qui mêlent le fluvial et le terrestre, comme les nombreuses activités nautiques qui se développent sur les cours d'eau et plan d'eau de VNF : paddle, canoë-kayak, randonnée en aviron, petits bateaux électriques ...

L'objectif de VNF, en coordination avec les acteurs des territoires fluviaux, est de faire prospérer les activités touristiques et **les retombées économiques liées au tourisme fluvial pourraient atteindre jusqu'à 2 milliards d'euros par an à l'horizon 2030.**

### **Les principaux chiffres de l'impact économique du tourisme fluvial :**

- **1,4 milliard d'euros** de poids économiques
- **845 millions de retombées pour les territoires**, dont 63% hors des grandes Métropoles
- **358 opérateurs**, dont 64% d'indépendants ou de TPE
- **6.200 emplois directs**, dont 74% d'emplois permanents
- Un hébergement marchand de **plus de 19 500 lits**, réparti sur **2 000 bateaux**
- Une capacité de transport de passagers de **167 000 places**, répartie sur plus de **16 000 bateaux**
- Un levier d'attractivité très important : **89% des clients de la croisière fluviale ne seraient pas venus sur le territoire s'il n'y avait pas eu cette activité**

Source : [Les études socio-économiques du tourisme fluvial - VNF](#)

## Un secteur en transition avec des potentiels à exploiter

Le réseau navigable français offre de multiples possibilités de découvrir le tourisme fluvial que ce soit pour quelques heures ou pour plusieurs jours (plaisance, croisières en paquebot ou péniches-hôtels, bateaux passagers...) sur ou au bord de l'eau. Cette adaptation à tous les rythmes en fait l'une des destinations phares pour les touristes en quête d'authenticité.

Pour inciter cette mutation, VNF a mis en place depuis janvier 2024 des réductions de ses péages pour les bateaux électriques ou circulant au HVO. L'établissement, accompagne techniquement et financièrement les opérateurs touristiques qui souhaitent moderniser et verdier leur flotte et déploie des services à quai.

Bateaux de plaisance ou bateaux de croisières, la transition énergétique des opérateurs du tourisme fluvial s'accélère.

## En 2024, les loueurs de bateaux de plaisance adoptent le biocarburant HVO

La flotte des bateaux de location représente près de 1 300 unités réparties sur plus de 60 bases dans toute la France. Les bateaux de location sont des bateaux de plaisance, sans permis, de moins de 15 mètres dont la capacité moyenne est de 4,7 personnes ce qui permet de voyager en famille ou en petit groupe.

En moyenne, chaque année ce sont **600.000 journées/passagers** qui sont ainsi effectuées. 4 opérateurs nationaux se répartissent ce marché de la location.



©VNF – Didier Gauducheau

Tous se sont engagés en 2024 dans une transition immédiate ou progressive de leur flotte au HVO, bio-carburant à base d'huile végétale qui permet de diminuer jusqu'à 87% les émissions de GES au cours du cycle de vie du carburant par rapport au gazole.

## VNF accompagne la transition énergétique de la flotte...

La transition énergétique de la flotte fluviale est en effet l'un des principaux défis à relever par la filière. VNF est engagé depuis plusieurs années dans une démarche volontariste et d'accompagnement de tous les acteurs pour le développement de solutions de motorisations plus propres, et porte notamment de nombreux projets d'équipement de sites en bornes de branchement électrique.

VNF et ses partenaires du Plan d'Aides à la Modernisation et à l'Innovation (PAMI), accompagne tous les exploitants de bateaux de tourisme fluvial dans leurs projets de verdissement. Ce Plan d'aide est une réponse aux grands **enjeux de la flotte fluviale** et comprend des mesures visant à atteindre les objectifs suivants :

- Réduire la **consommation en carburant**, les **émissions et rejets polluants**, encourager le recours à des **énergies renouvelables** et optimiser la gestion des énergies à bord.
- Rester **compétitif** et conforter la place de la France au rang de 1ère **destination touristique fluviale**.



Le PAMI soutient le secteur du tourisme fluvial via une enveloppe déjà engagée de plus de 11 millions d'euros de subventions dont 3 millions d'euros provenant des co-financeurs ADEME (pour plus de 2.5 M€), CNR, HAROPA Port et région SUD.

Cela a permis de financer une centaine de bateaux pour réaliser des études de faisabilité et soutenir les entreprises dans la réalisation des travaux de remotorisations électriques ou hybrides. Ainsi, la compagnie VEDETTES DE PARIS a bénéficié d'un accompagnement du PAMI à hauteur de 1.7 M€ avec un co-financement de l'ADEME à hauteur de 500 000 € pour les travaux de remotorisation 100% électrique des bateaux PARIS TROCADERO, PARIS IENA, PARIS MONTPARNASSE et PARIS MONTMARTRE.

De même, VNF accompagne le loueur LES CANALOUS dans l'achat de coches nolisés électriques.

Des démonstrateurs expérimentaux ont aussi bénéficié d'un accompagnement du PAMI pour développer des solutions innovantes comme des navettes autonomes.

Principalement concentré sur les lacs savoyards et le bassin parisien dans le cadre des événements olympiques qui s'y dérouleront cet été, le PAMI finance aujourd'hui des bateaux issus de tous les bassins français. VNF a ainsi validé les financements d'études de faisabilité de bateaux promenades sur le Lot, le Canal du Midi, les canaux lorrains, la Saône, le Rhône avec les Bateaux Lyonnais, etc. Ce sont les premiers jalons du déploiement d'un tourisme fluvial vertueux au cœur des territoires.

#### Quelques réalisations soutenues par VNF :

BATORAMA a lancé un plan ambitieux de renouvellement de sa flotte de bateaux promenade avec son programme CARAVELLE.

Ce plan va débuter avec la mise en service d'une unité de pré-série. Les 6 unités suivantes devraient être mises en production d'ici 2025. Les bateaux seront propulsés par deux moteurs électriques d'une puissance de 50kW chacun.

Chaque unité, d'une longueur de 25 mètres, est équipée de tablettes proposant des contenus dynamiques et interactifs, dont un service de réalité virtuelle améliorant l'expérience client (par exemple visite du Parlement Européen avec casque VR).

Tous ces bateaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Après le succès du bateau électrique SIXTO GREEN, NICOLS construit un second bateau de plaisance locative habitable 100 % électrique. D'une longueur de 13 m il peut accueillir jusqu'à 6 passagers. Il utilisera les bornes de recharge déjà installées sur les canaux de la Sarre et de la Marne au Rhin. La propulsion électrique permettra d'éviter le rejet de 16kg de CO2 par heure de navigation.

Le bateau Wanday est un bateau de location non habitable d'une longueur de 8,6 m pouvant transporter jusqu'à 12 personnes. Le projet WANDAY est suivi en coopération avec l'entreprise HY-Génération, une start-up française développant un nouveau moteur sans moyeu central. L'architecture électrique proposée permettra une autonomie de 8h de navigation.

Après le succès de la Péniche S, Les Canalous va retrofiter un de ses bateaux d'une longueur de 14 m qui navigue dans la région Grand Est. L'architecture envisagée comportera un moteur électrique ainsi qu'un pack de batteries.

## ... et développe des services à quai

En sus du soutien apporté par VNF aux changements de mode de propulsion, ce sont le maillage progressif du réseau et les services à quai qui sont améliorés.

Fort de l'expérimentation réussie sur le canal de la Marne au Rhin et la Sarre, menée depuis 2018 **avec deux loueurs – Nicols et Les Canalous** – VNF poursuit une stratégie d'équipement en bornes de rechargement électrique de l'ensemble des axes stratégiques de son réseau, pour assurer aux usagers un maillage cohérent.

Le rechargement, en 2 heures seulement en mode rapide, apporte 6 à 8 heures d'**autonomie au bateau**. Ces bornes de recharges rapides, couplées avec des bornes de recharge lente, lorsque les bateaux sont au port, sont un support essentiel à la navigation pour les bateaux 100% électriques de demain.

Des actions spécifiques sont également menées pour les plus grosses unités dédiées à la croisière par exemple, à l'image des raccordements électriques à quai, de forte puissance, permettant à ces bateaux ne pas recourir à leur motorisation habituelle lorsqu'ils sont en escale (les paquebots restent 50% du temps à quai).

La Métropole de Lyon accueille par exemple depuis 2024 ce type d'équipements.

L'alimentation électrique à quai des bateaux de croisière permet de limiter fortement l'impact des activités des paquebots fluviaux sur l'environnement en réduisant la pollution de l'air, les émissions de CO2 et les nuisances sonores.

- En se branchant aux bornes électriques lors de leurs escales, ils n'ont plus recours à leurs groupes électrogènes pour leurs besoins à bord. Cela signifie donc : 0 nuisance sonore, 0 émission de CO2 et 0 émission de polluants « locaux » (CO, NOx et Particules fines).
- Sur une année d'activité d'un bateau de croisière (en navigation, escale ou hivernage), cela permet de réduire environ 60% les émissions de CO2 totales (en navigation et à quai) soit 750 tonnes économisées par an (1 aller-retour en avion Paris-Bangkok en A380) et de diviser par 60 les émissions en polluants locaux (CO, HC, NOx et Particules fines).

**In fine, les équipements inaugurés en 2024 dans la Métropole de Lyon permettront un gain annuel d'émissions de CO2 estimé à 5 800 tonnes sur le territoire de la Métropole de Lyon.**

Autre action phare de l'amélioration de la qualité de service répondant aux attentes des usagers, en particulier les professionnels de la location de bateaux habitables, un jalonnement complet de **stations de traitement des eaux** est installé sur le canal des deux mers (canal latéral de la Garonne et le canal du Midi et ses embranchements) par VNF avec ses partenaires (publics et privés). Cela représente un investissement de 5 M€ (54% de cofinancement) 23 sites portuaires sont d'ores et déjà installées, soit 75% de l'équipement final. Sur le canal latéral à la Garonne, 11 sites représentant 16 systèmes d'aspiration sont installés pour la réouverture de la haute saison de navigation en ce printemps 2024 (dont 5 stations sur le territoire de la Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée et 6 stations sur le territoire de la Région Nouvelle-Aquitaine).



## III/ DEVELOPPER LE LIEN ENTRE L'EAU ET LES TERRITOIRES

Rivières, canaux et plans d'eau constituent un grand terrain de détente et de loisirs où fourmillent une multitude d'activités : aviron, balade en bateaux électrique, canoë-kayak et même paddle...

A vélo, en bateau, à pied, le phénomène du tourisme itinérant, dans lequel s'inscrit le tourisme fluvestre, sur la voie d'eau et ses abords, est en pleine croissance. Toutes ces activités se croisent et se partagent l'espace sur le domaine public fluvial, générant de nombreuses retombées économiques et sociétales pour les territoires traversés et contribuant directement au cadre de vie des citoyens.

### Une collaboration étroite avec les territoires

L'ambition de VNF est de construire une solution fluviale et fluvestre adaptée à chaque territoire. Il n'y a pas d'activité de tourisme et de loisirs sur la voie d'eau s'il n'y a pas à proximité des activités à pratiquer, un patrimoine à découvrir, une valorisation de l'espace et une véritable expérience à vivre.

L'engagement de l'Établissement aux côtés des partenaires, et en premier lieu des collectivités locales, est une des pierres angulaires de son action. La politique partenariale de Voies navigables de France se fonde sur une logique d'itinéraire, en associant l'ensemble des acteurs territoriaux nécessaires, dans une recherche d'équilibre entre les enjeux de développement propres à l'Établissement et les projets des territoires.

Tel est le cas **des contrats de territoires qui sont co-construits avec l'ensemble des acteurs locaux : Intercommunalités, conseils départementaux, acteurs touristiques institutionnels, professionnel du tourisme...** du montage de produits touristiques, à l'adaptation de l'offre de service en passant par la planification. Ils constituent un des outils de demain pour proposer aux touristes itinérants mais aussi aux résidents **une offre touristique de qualité.**

**La stratégie de développement des canaux doit être globale et collective** pour en faire un outil au service des territoires :

- Le canal est à penser dans sa globalité afin d'offrir une expérience complète et agréable
- Ainsi, il faut répartir les différents services offerts dans des lieux stratégiques, comme les ports de plaisance ou les maisons éclésières et mieux communiquer sur les points d'intérêt du territoire
- Les projets des différents acteurs du territoire doivent être mis en synergie, à l'échelle d'un itinéraire
- et une identité ainsi qu'une communication commune peuvent être adoptées.

**Aussi, une gouvernance partagée et des partenariats avec les collectivités territoriales sont mis en place à l'échelle du linéaire afin d'établir un diagnostic partagé et d'élaborer un plan d'actions.**

VNF accompagne les territoires et les collectivités territoriales dans la valorisation de leurs canaux afin d'en faire un véritable outil de développement économique local.



## Les activités fluviales, un potentiel à développer

Rivières, canaux et plans d'eau constituent un grand terrain de détente et de loisirs où fourmillent une multitude d'activités

- Sur l'eau : aviron, balade en bateaux électrique, canoë-kayak et même paddle...

Ces activités sportives et récréatives représentent un potentiel à développer : selon le CREDOC (Centre de Recherche pour l'Etude et l'Observation des Conditions de Vie) auquel VNF a commandé une enquête, en 2020, 22% des français n'ont pas encore expérimenté l'une de ces activités.

- Sur les berges qui sont le plus souvent le support de pistes cyclables ou vélo-route utilisées au quotidien par les citoyens mais aussi par les touristes. **Le tourisme à vélo est l'une des nouvelles filières dynamiques du marché touristique français.**



**91%**  
du réseau fluvial  
géré par Voies navigables de France  
est situé à moins de 5 km  
d'une véloroute



**La navigation fluviale et le vélo constituent deux modes de transports parfaitement adaptés et complémentaires pour sillonner le territoire à son rythme, découvrir toutes les richesses du patrimoine français et privilégier ainsi un tourisme plus durable.**

Pour développer l'offre de services, en vue de mieux répondre aux besoins des touristes à vélo, VNF fait la promotion active du label « Accueil Vélo » en France, qui garantit un accueil et des services de qualité le long des itinéraires cyclables.

Plus de 6 000 accueils vélo sont aujourd'hui certifiés : hébergements, loueurs, réparateurs, restaurateurs, offices de tourisme et sites touristiques (dont les ports fluviaux près d'une vingtaine disposent de la Marque sans compter les haltes et maisons éclusières (2263 sites / 6000 située sur une EuroVeloroute qui longe une voie d'eau).

Ces lieux au service des cyclistes en itinérances sont situés à moins de 5 km d'un itinéraire vélo, disposent d'équipements adaptés (abri sécurisé, kit de réparation...) et fournissent des services dédiés (conseils et informations pratiques, transfert de bagages, lessive et séchage, location et lavage vélo...).

Aujourd'hui VNF place au cœur de son action le développement du DPF à destination de ses clientèles itinérantes afin de compléter et améliorer l'offre de service.

## Des sites remarquables accessibles à tous

Au-delà des 6700 km de réseau navigable dont il a la charge, VNF dispose d'un vaste « terrain de jeu » : 40.000 hectares de domaine public fluvial qui représente aussi :

- 13 400Km de berges,
- plus de 2000 maisons éclusières,
- plusieurs centaines d'autres bâtiments,
- des sites et ouvrages emblématiques.

## Le plan incliné de Saint-Louis/Arzwiller : un ouvrage unique en Europe !

Bien que le trafic marchand ait fortement baissé sur le canal de la Marne au Rhin au cours des 30 dernières années, le tourisme fluvial est en plein essor dans la région. Ainsi, 8 500 bateaux empruntent le plan incliné chaque année (hors COVID). Le Plan incliné est aujourd'hui une attraction touristique qui accueille pas loin de 100 000 visiteurs par an.

Le plan incliné de Saint-Louis/Arzwiller est l'un des trois ascenseurs à bateaux de ce type en Europe, avec l'ouvrage de Krajnorjask en Russie et celui de Ronquières en Belgique. Sa construction de type transversal est toutefois unique en son genre en Europe (les deux autres ouvrages sont de type longitudinal). Elle fut conçue par l'ingénieur général des Ponts et Chaussées, Robert Vadot, qui avait été chargé de la canalisation de la Moselle et sera nommé en 1975 délégué de la France à la commission internationale de la Moselle.



©VNF – Victor Tonelli

## Le Pont-canal de Briare

Le pont-canal est l'un des plus prestigieux ouvrages du patrimoine fluvial français. Inscrit au registre des monuments historiques, il constitue un élément singulier dans le paysage ligérien et français.

Construit entre 1890 et 1894, le pont-canal de Briare permet de relier le canal latéral à la Loire au canal de Briare, tout en enjambant la Loire. Plus grand pont-canal métallique de France, long de 662 mètres, il est bordé de 72 lampadaires et encadré par de superbes pilastres ornés d'armoiries à chaque extrémité. Il résume à lui seul le génie de l'ingénierie à la française dans la maîtrise du fer et de la pierre, alliant l'élégance à la prouesse technique. La beauté du fleuve qu'il surplombe contribue également au charme de ce site exceptionnel.



Le site comptabilise aujourd'hui plus de 300 000 visiteurs annuels venant du monde entier, ainsi que 33 000 vélos empruntant sa rive gauche. En haute saison touristique, des bateaux-promenade y effectuent chaque jour 4 passages aller-retour représentant près de 40 000 visiteurs. Le pont-canal fait ainsi partie des sites emblématiques d'un territoire riche par son patrimoine historique.

## Fonserannes, l'escalier de Neptune

Parmi les plus beaux ouvrages du canal du Midi, l'escalier des 7 écluses de Fonserannes est sans nul doute le plus imposant et probablement le plus beau. Construit par Pierre-Paul Riquet, il permettait aux barques de commerce du canal du Midi de descendre dans l'Orb, avant de reprendre la route du canal à Béziers.

Aujourd'hui, c'est l'un des joyaux du patrimoine du canal du Midi, découvert par plusieurs milliers de visiteurs venus du monde entier. Dénommées « **Escalier de Neptune** », les 9 écluses (aujourd'hui 7) rachètent sur une distance de **280** mètres, un dénivelé de **21** mètres !



©VNF – Didier Gauducheau

Le site de **Fonserannes** a fait l'objet d'un aménagement par la Communauté d'agglomération Hérault Méditerranée, en partenariat avec VNF. Ce site fortement **mis en valeur** et équipé d'un centre d'interprétation sur l'histoire du canal est ouvert au public et accueille des milliers de visiteurs, venus par voie terrestre ou par le canal.

## La pente d'eau de Montech

La machine de la Pente d'eau de Montech est une réalisation technique remarquable mise en service en 1974 et fermée à la navigation depuis 2009. Cet ouvrage, première mondiale, permettait d'éviter le passage des 5 écluses successives et faisait gagner près de 45 min aux bateaux qui l'empruntaient.

Pesant près de 1700 tonnes, poussant près de 1500 m<sup>3</sup> d'eau sur 125 mètres, et assurant autrefois le passage de 250 tonnes de marchandises, cette invention 100% française aura de quoi vous surprendre !

Aujourd'hui devenu un élément incontournable du patrimoine industriel local, le site touristique de la Pente d'eau de Montech rend hommage à l'inventivité des hommes et en particulier à son ingénieur Jean Aubert.

Réhabilitée de façon innovante, la machine de la Pente d'eau de Montech s'est parée de nouvelles couleurs afin de recevoir ses visiteurs. Un espace muséographique situé dans une péniche Freycinet permet une plongée immersive au cœur des secrets de cette incroyable mécanique.

### III/ UN EVENEMENT FEDERATEUR

## SLOWW! LES RENCONTRES DU TOURISME FLUVIAL ET FLUVESTRE LES 21 ET 22 JANVIER 2025 A AGEN

**Voies navigables de France a choisi Agen pour accueillir la 7ème édition de Sloww!, les rencontres du tourisme fluvial et fluvestre. Ce rendez-vous organisé tous les deux ans, est LE salon d'affaires référence pour le développement du tourisme fluvial et fluvestre et la promotion de la destination France. Ateliers thématiques et rendez-vous professionnels rythmeront la visite des 500 acteurs publics et privés, français et étrangers.**

Seul évènement rassemblant l'ensemble des professionnels de l'écosystème touristique fluvial et fluvestre, Sloww! est le rendez-vous pour développer ses projets sur ou au bord de l'eau.

Grâce à un dispositif de mise en relation intelligent, un programme personnalisé de rendez-vous est proposé à chaque participant selon son profil (agences de voyages, tour-opérateurs, collectivités, opérateurs touristiques, équipementiers et prestataires de services...), permettant ainsi de répondre précisément à leurs attentes.



A chaque édition se sont près de 3.000 rendez-vous d'affaires qui sont organisés pour permettre aux professionnels présents de développer leurs activités et leur réseau et de se créer de nouvelles opportunités.

Parce qu'au-delà de l'activité de navigation, le réseau fluvial est aussi le lieu de nombreux loisirs, activités et opportunités, Sloww! était aussi un lieu d'échange autour du développement des activités nautiques et de loisirs « au bord de l'eau » comme le tourisme d'itinérance vélo dont VNF souhaite accompagner le développement.







**Voies navigables de France**  
174, rue Ludovic-Boutleux – CS 30 820  
62408 Béthune Cedex

